

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 25 novembre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

**Préavis 23/2015 Mise en place d'une Gestion Electronique des Documents (GED). Crédit demandé CHF 330'000.00**

---

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 23-2015 du 14 octobre 2015,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

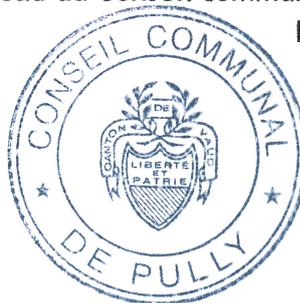
1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 330'000.- TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet conformément au chapitre 3.4 du préavis ;
2. de financer ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

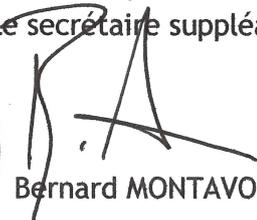
La présidente



Nathalie JAQUEROD



Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON